

OPTION HISTOIRE DES ARTS

L'enseignement de l'Histoire des Arts au lycée contribue à l'épanouissement culturel des élèves par l'accès à une culture artistique étendue et pluridisciplinaire (arts plastiques, architecture, cinéma, musique, théâtre, photographie, design). Cet enseignement est particulièrement destiné aux élèves que les arts intéressent, mais qui n'éprouvent pas le besoin de développer une pratique créatrice. Sont favorisés la rencontre directe avec les œuvres et des professionnels de la culture, les sorties, spectacles, voyages d'études, les travaux avec des partenariats (Caue, Musée d'Angoulême, Via Patrimoine, Frac, Cibdi...)

Cet enseignement existe sous la forme de : l'enseignement facultatif en secondes (3h) conseillé pour poursuivre l'option de spécialité à partir de la 1ère (5h), laquelle prépare à un bac L -Histoire des Arts doté d'un coefficient 6, ou encore l'option facultative(3h) à partir de la 1ère. Par la constitution d'un « bagage culturel » (un plus apprécié « post-bac »), le bac L Arts Hida ouvre vers des orientations diversifiées, qui peuvent être liées à cette spécificité (Ecole du Louvre, fac Histoire des Arts, Ecole du Patrimoine ...) tout en restant ouvertes à des voies plus larges. (ex : disciplines « humanistes » Histoire, Lettres,...Classes- Prépa ..Bts tourisme BTS com)) et toutes les orientations des classes littéraires(droit, langues..)

Le choix de cet enseignement s'effectue lors de l'inscription .au sein du lycée.

